La vie économique en quelques lignes

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **34 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

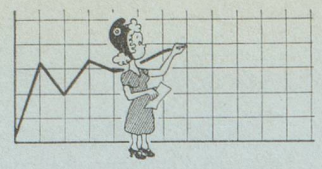

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

L'intensification des échanges entre la France et les pays de l'Est. — L'offensive économique soviétique bat son plein et chaque jour apporte son lot de nouvelles tractations menées entre la France et la Russie ou ses satellites :

Vente de coton - achat de soie française; vente de pétrole russe - achat de viande française; commandes passées à l'industrie lourde française : câbles, cargos; départ pour Moscou de la mission dirigée par M. Pierre Charpentier; désir manifesté par la Bulgarie et la Roumanie d'intensifier leurs échanges commerciaux avec la France.

FINANCES PRIVÉES

La Bourse devient plus active. — La baisse accentuée de l'or finit par porter ses fruits. Pour la première fois depuis bien longtemps la clientèle revient à la Bourse et les achats privés de valeurs mobilières augmentent, grâce aux liquidités produites par la liquidation de l'or et la renaissance de l'épargne. On assiste simultanément :

— à la hausse des valeurs françaises dont les taux de rendement sont encore très alléchants (de 4 à 6 % pour des affaires de l'ordre);

— à la hausse des emprunts étrangers (autrichiens, allemands, bulgares, hongrois, roumains, yougoslaves) dans l'espoir d'une détente sérieuse des relations et d'une reprise du service des dettes d'avant-guerre.

FINANCES PUBLIQUES

Les échéances sont assurées. — 1° A l'intérieur : le Trésor a 100 milliards devant lui et pas d'inquiétudes pour les fins de mois prochaines.

2° A l'extérieur : malgré un déficit constant à l'U. E. P. les disponibilités en devises augmentent régulièrement depuis deux mois grâce aux commandes off-shore, au rapatriement de certains capitaux, à l'amélioration des exportations.

Mais ce n'est là qu'un répit et M. Edgar Faure le sait mieux que personne : la constitution de la Commission chargée, sous la présidence de M. Nathan, d'enquêter sur les prix français, répond à des préoccupations précises.

INITIATIVES PATRONALES

Les chefs d'entreprises prennent conscience de leurs responsabilités. — Deux faits significatifs :

— dans l'industrie cotonnière, un plan de reconversion d'entreprises non rentables a été établi;

— dans l'industrie textile, un protocole vient d'être signé entre syndicats patronaux et ouvriers qui souligne la nécessité de « poursuivre par paliers successifs une politique de hauts salaires à la mesure de l'amélioration de la productivité moyenne constatée » et crée des commissions techniques paritaires à cet effet.

PUBLIC-RELATIONS

Les grosses sociétés commencent à penser à leurs actionnaires. — Nous avons souvent déploré, dans cette Revue, la faible place occupée en France par les Public-relations qui ont pour but de faire mieux connaître les efforts, les désirs et les besoins des uns et des autres. Depuis deux ou trois ans une heureuse évolution se fait sentir, principalement dans la présentation et la diffusion des informations touchant à la vie des sociétés : bilans mieux présentés, graphiques explicatifs, conférences de presse, etc.

La Société Fives-Lille vient de faire un pas de plus en adressant à la fin de l'année, sous la signature de son Président, une lettre personnelle à chacun de ses actionnaires pour le tenir au courant de l'évolution de la situation économique dans le secteur de la construction mécanique et au sein de la Société elle-même.

Les rapports d'« homme à homme » se rétablissent. Un signe réconfortant et un exemple à suivre.

AFRIQUE NOIRE

Des projets grandioses pour 1954. — Trois centrales électriques nouvelles qui produiront 275 millions de kilowatts-heure de plus par an.

Prospection de gisements de bauxite pour créer une industrie locale de l'aluminium capable d'alimenter la métropole.

Extension des travaux de sondage du pétrole au Sahara.

PROBLÈMES SOCIAUX

L'opinion réclame des mesures urgentes. — Reconstruction : le ministre, M. Lemaire, assiste personnellement à l'enterrement d'un bébé de trois mois mort de froid dans un taudis, et s'engage à faire exécuter avant le mois de mai un programme de constructions urgentes;

Salaires : le budget type du « manœuvre léger » après avoir excité la verve des chansonniers suscite des réactions plus sérieuses et l'on prévoit la révision du salaire horaire minimum fixé à 100 francs à Paris. Les syndicats demandent 133 francs, la commission supérieure des conventions collectives où n'a pas siégé la délégation patronale propose 159 fr. ;

Étudiants : les récentes manifestations du quartier latin, le refus par l'Assemblée de voter dans la forme où il était présenté le budget de l'Éducation nationale attirent à nouveau l'attention sur un problème qu'on ne peut plus éluder : insuffisance des locaux scolaires et universitaires, difficultés matérielles des étudiants sans ressource, traitements misérables des maîtres et professeurs.

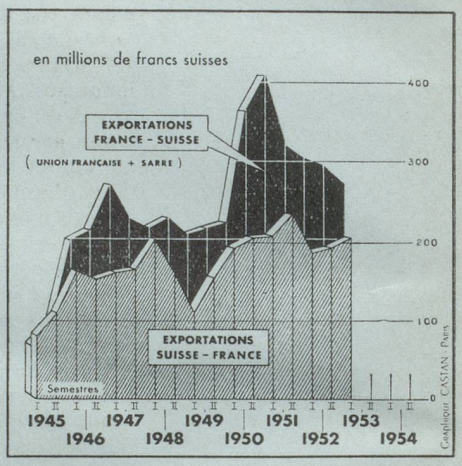

COURS ET INDICES

	1953 (Dernier chiffre)	1953 (Chiffre précédent)	1952 (Année précédente)
Cours Napoléon, *Nov.* . .	3.358	3.598	3.744
Cours Fr. s. marché parallèle, *fin Déc.*	87,75	90,75	96
Ind. valeurs franc. rev. var. (1949 = 100), *Nov.*	168	167	141
Ind. prod. ind. (1938 = 100), *Oct.*	143	138	149
Chômeurs (total en 1.000), *Nov.*	57,5	53,2	54,3
Ind. sal. hor. ouv. mét., rég. paris. (1949 = 100), *Oct.*	178	177	173
Ind. pris de gros (1949 = 100), *Déc.*	138,0	137,4	140,5
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100), *Déc.*	142,1	141,3	145,4
Transports commerc. (mio. t.), *Nov.*	14,6	16,1	14,8
Voyageurs (millions), *Sep.*	41,4	22,5	46,5
Ind. volume import. (1938 = 100), *Nov.*	127	118	120
Ind. volume export. (1938 = 100), *Nov.*	214	194	185

EN QUELQUES LIGNES

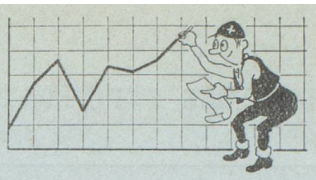

SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Les dernières votations fédérales et la démission de M. Weber, conseiller fédéral. — Le peuple suisse a été appelé, le 6 décembre, à se prononcer sur un projet de réforme du régime financier de la Confédération. Celui-ci comportait, en principe, la prorogation du régime actuel, qui est valable jusqu'à la fin de 1954 et prévoyait, pour l'essentiel : la reconduction limitée de l'impôt pour la défense nationale et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le projet a été rejeté par 487.364 voix contre 353.962. Participation au scrutin : 59 %.

Tirant les conclusions de ces résultats, le principal responsable du projet, M. Max Weber, conseiller fédéral, chef du département des finances, socialiste, a donné sa démission. C'est la première fois, dans l'histoire politique de la Suisse, qu'un membre du gouvernement fédéral se retire à la suite d'une consultation populaire défavorable.

M. Max Weber a été remplacé par M. Hans Streuli, directeur des finances du canton de Zurich et radical. Les partis d'opposition de la gauche n'ont ainsi plus de représentant au sein du gouvernement.

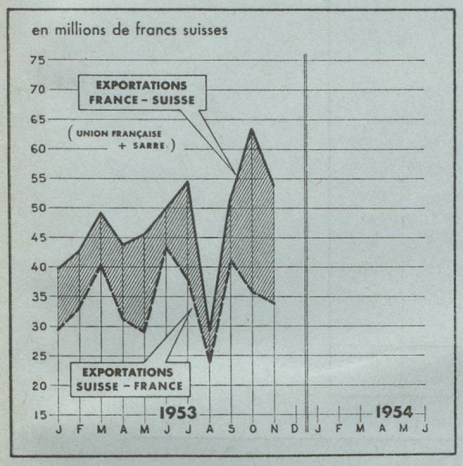

COURS ET INDICES

	1953 (Dernier chiffre)	1953 (Chiffre précédent)	1952 (Année précédente)
Cours pièce or 20 fr. s., *fin Nov.*	32,00	34,50	38,00
Cours billet 100 fr. fr., *fin Déc.*	1,12	1,11	1,0
Ind. gén. actions, *Déc.*	331,7	329,4	312,5
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisf.), 3e *trim.*	126	124	119
Chômeurs (total), *Nov.*	3.591	2.411	6.295
Ind. prix de gros (1939 = 100), *Déc.*	210,9	212,1	217,9
Coût de la vie (1939 = 100), *Déc.*	170,1	170,4	171,2
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100), 3e *trim.*	114,7	114,8	113,1
Marchandises transportées CFF (mio. t.), *Nov.*	1,8	2,0	1,6
Voyageurs (millions)	16,7	17,0	16,0
Ind. import. (1938 = 100), *Déc.*	185	168	158
Ind. export. (1938 = 100), *Déc.*	206	204	199

FINANCES PUBLIQUES

L'adoption du budget de la Confédération. — Au cours de la dernière session des Chambres fédérales, le budget de la Confédération pour 1954 a été adopté. Il prévoit les montants suivants : 1.923 millions de francs aux dépenses et 1.960 millions aux recettes, soit un excédent de ces dernières de 37 millions.

Il a beaucoup été question à cette occasion de réduire certaines subventions fédérales. Finalement, les Chambres ont décidé de maintenir pour 1954, les chiffres de 1953.

Le budget des chemins de fer fédéraux a été également adopté. Il est équilibré en ce sens qu'il prévoit 213 millions de francs aux recettes comme aux dépenses.

Les C. F. F. ont transporté, en novembre 1953, 16,66 millions de voyageurs, soit environ 4 % de plus qu'en novembre 1952. Le trafic des marchandises a également augmenté en volume, mais les recettes sont restées pratiquement stationnaires.

Dans leur ensemble, les recettes d'exploitation ont atteint 58,43 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 1,1 million de francs par rapport à novembre 1952. Mais les dépenses d'exploitation ont augmenté dans une proportion plus grande encore (1,4 million de francs) et atteignent 44,86 millions de francs. Aussi l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation, avec 13,57 millions de francs, est-il de 303,000 francs supérieur à celui de novembre 1952.

Pour l'ensemble des 11 premiers mois de l'année, l'excédent des recettes d'exploitation s'élève à 202 millions de francs et dépasse de 9,1 millions de francs les résultats de l'année dernière.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Une balance commerciale active pour l'année 1953. — Traditionnellement les importations suisses sont très sensiblement supérieures aux exportations. En 1952, le déficit de la balance commerciale helvétique a été de 457 millions de francs suisses. Les résultats de 1953 sont, en revanche exceptionnels : on enregistre un solde créditeur de 93,9 millions. C'est seulement la troisième fois depuis le début de ce siècle qu'un tel fait se produit : la balance commerciale suisse n'a, en effet, été positive jusqu'à maintenant qu'en 1916 (69 mio. de Fr. suisses) et en 1945 (249 mio. de Fr. suisses). Les importations ont diminué de 5.206 millions de francs en 1952 à 5.071 millions, tandis que les exportations ont augmenté de 4.749 à 5.165 millions, chiffre record jamais atteint jusqu'ici.

UNION EUROPÉENNE DE PAIEMENTS

Le solde créditeur de la Suisse continue à croître, mais l'on note un certain ralentissement de cette évolution au cours des derniers mois. A fin décembre 1953, le solde créditeur de la Suisse s'élève à 315 millions de dollars. La dernière « rallonge » au quota suisse décidée en juin 1953 pour un montant de 125 millions de dollars est déjà utilisée à plus de 50 %. Par rapport au quota initial de 250 millions de dollars, le solde actuel représente une utilisation de 126 %.

Ce problème préoccupe actuellement les autorités suisses. Des mesures sont à l'étude.

ÉCONOMIE INTÉRIEURE

Le statut de l'agriculture. — La loi fédérale sur l'agriculture est entrée partiellement en vigueur le 1er janvier 1954, ainsi que de nombreux textes législatifs annexes : au total, 24 lois, arrêtés, ordonnances et instructions, comportant 542 articles et 195 pages de texte au « Recueil officiel des lois fédérales » !

Le nombre des faillites augmente. — En 1953, on a compté en Suisse 705 ouvertures de faillites, contre 689 en 1952. En revanche, le nombre des sursis concordataires est tombé de 178 à 156.